

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 11 avril 2019 portant fin de fonction dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé**

NOR : SSAN1930182A

La ministre des solidarités et de la santé ;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 6141-7-2 et R. 6152-51 ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 modifié relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé ;

Vu le décret n° 2006-721 du 21 juin 2006 relatif au classement indiciaire applicable aux emplois de conseiller général des établissements de santé ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2006 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de conseiller général des établissements de santé ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 portant nomination de M. Xavier CHASTEL, ingénieur en chef des mines, dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé, à compter du 15 janvier 2019,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin au détachement de M. Xavier CHASTEL, ingénieur en chef des mines, dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé, à compter du 20 mars 2019.

#### Article 2

Le chef du service de l'inspection générale des affaires sociales et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 avril 2019.

*La ministre des solidarités et de la santé,*  
AGNÈS BUZYN